

Priorités ministérielles pour 2013-2014

Le conseil d'administration a pris connaissance des quatre grandes priorités du ministre de la Santé et des Services sociaux. Il s'agit de :

1. La *Politique nationale de soutien à domicile* et la création d'un *Régime d'assurance autonomie* qui viennent renforcer le virage vers les soins et les services à domicile. Ses objectifs sont de diminuer la pression sur les centres d'hébergement et de soins de longue durée (en réduisant le recours à l'hébergement) et sur les finances de l'État à long terme.
2. La continuité des soins et la stabilité des liens et des conditions de vie des enfants qui s'articulent autour de trois mesures essentielles :
 - Le maintien des enfants dans leur milieu familial par le déploiement des programmes d'intervention en négligence (0-12 ans) et des programmes d'intervention de crise et de suivi intensif (12-17 ans) dans tous les CSSS.
 - Les mécanismes de collaboration et de concertation par la mise en place d'équipes d'intervention jeunesse (ÉIJ), d'ententes de complémentarité ministère de la Santé et des Services sociaux—ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et d'ententes de collaboration CSSS-Centre jeunesse.
 - L'accentuation du volet *Projets de vie* qui passe par la tutelle et l'adoption permettant d'assurer une plus grande stabilité à certains enfants placés qui ne peuvent retourner dans leur milieu familial.
3. La *Politique nationale de prévention en santé* découlant d'une volonté de l'État d'accroître la cohérence de l'activité gouvernementale pour la santé et le bien-être de la population. Il s'agit de mobiliser d'autres secteurs dans le développement d'environnements favorables à la santé ainsi qu'à l'adoption d'habitudes de vie et de comportements sains et sécuritaires.

Les recommandations issues de la commission parlementaire chargée de mener une consultation

générale sur les conditions de fin de vie, les soins palliatifs et l'euthanasie. Les enjeux qui en découlent touchent les soins palliatifs, l'aide médicale à mourir et les directives médicales anticipées.

4. L'amélioration des services de première ligne par le biais de 6 actions prioritaires :
 - La poursuite du déploiement des groupes de médecins de famille (GMF) avec un objectif national de 300 GMF d'ici 2 ans ainsi que le soutien interdisciplinaire aux médecins de famille;
 - L'ajout de 320 nouveaux médecins de famille en 2013;
 - La prévention et la gestion des maladies chroniques en première ligne;
 - Les dossiers médicaux électroniques dans les cabinets médicaux;
 - L'offre de services généraux de santé en CSSS pour le volet CLSC;
 - L'accroissement du rôle des pharmaciens.

Entente de gestion et d'imputabilité 2013-2014

Le conseil d'administration autorise le président-directeur général de l'Agence à signer l'entente de gestion et d'imputabilité qui sera convenue sous peu avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pour 2013-2014.

Cette entente détermine les objectifs et les cibles à atteindre par le réseau montérégien d'ici le 31 mars 2014. Les priorités ministérielles, les priorités régionales ainsi que les attentes du président-directeur général en regard du réseau régional pour l'année sont comprises dans l'entente. De plus, elle comprend le plan d'action de l'Agence au regard du plan stratégique 2010-2015 du MSSS, traduit en indicateurs selon les programmes-services et les programmes-soutien.

Santé au travail

La Direction de santé publique de la Montérégie et la Commission de santé et sécurité au travail ont renouvelé leur entente de gestion et d'imputabilité pour l'année 2013. Cette entente fixe les objectifs à atteindre dans les divers secteurs d'activités tels que :

- La gestion du programme *Pour une maternité sans danger*;
- Les examens pulmonaires des travailleurs des mines;
- Les demandes d'études environnementales reliées à des maladies professionnelles pulmonaires en vue d'une indemnisation ou d'un retour au travail;
- La gestion du fichier *Maladies à déclaration obligatoire* ;
- Les situations à risque qui font l'objet de signalement;
- Les programmes de santé spécifiques à l'établissement.

Par ailleurs, sur recommandation de la directrice de santé publique, D^{re} Jocelyne Sauvé, le conseil d'administration a reconduit la reconnaissance du service de santé de deux entreprises sur le territoire de la Montérégie : Kronos Canada inc. et CEZinc.

Ajustement au plan quinquennal des effectifs en médecine spécialisée 2010-2015

En novembre 2011, le conseil d'administration adoptait le plan régional des effectifs médicaux (PREM) en médecine spécialisée 2010-2015. Ce plan quinquennal prévoyait l'ajout et la répartition de 235 postes en médecine spécialisée. Cependant, il ne comprenait pas les plans d'effectifs médicaux des établissements pour les spécialités de radio-oncologie, psychiatrie (générale et pédopsychiatrie), anatomopathologie et chirurgie thoracique, et ce, pour les années 2013, 2014 et 2015.

En janvier 2013, le Ministère a autorisé un ajout de 17 postes dans les disciplines susmentionnées pour un

total de 252 postes de médecins spécialistes en Montérégie. Le conseil d'administration a entériné la version ajustée du PREM en médecine spécialisée 2010-2015.

Nomination au conseil d'administration du CSSS La Pommeraie

Monsieur Jean-Charles Lemieux a été nommé au conseil d'administration du CSSS La Pommeraie, au collège « Nomination par l'Agence », en remplacement de M^{me} Danièle Gagnon. L'Agence tient à saluer l'engagement démontré par ces citoyens envers la gouvernance du réseau.

Modifications à la réglementation en matière de gestion contractuelle

Afin de se conformer aux dispositions de la *Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics*, des modifications ont été apportées à la *Politique sur les engagements et demandes de paiement* ainsi qu'à la *Politique relative à l'attribution des contrats et à la gestion contractuelle* de l'Agence.

Motions de félicitations et de remerciements

- * Au centre d'hébergement Santé Courville de Waterloo agréé avec mention d'honneur, la plus haute distinction accordée par Agrément Canada.
- * À M. Gilles Michaud, directeur des affaires administratives et des ressources humaines et informationnelles du réseau, qui quitte l'Agence afin d'assumer de nouvelles fonctions au CHU de Sherbrooke.
- * Aux membres du comité organisateur et du personnel de l'Agence pour le prix Philanthrope décerné dans le cadre de la Campagne d'Entraide 2012.

Prochaine séance publique :
Le 2 mai 2013 à 19 heures

Émis le 8 avril 2013